Image not found or type unknown

Garde d'enfant - responsable légaux

Par **imena**, le **16/03/2010** à **17:58**

Bonjour,

Mon mari et moi, nous avons un neveu éloigné agé de 16 ans. Nous souhaitons l'héberger car sa famille n'arrive plus à le gérer. Nous voulons savoir qu'elle est la démarche afin de devenir ses responsables légaux.
Merci par avance. Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés